

## Compte-rendu de la Commission Litige du 18 novembre 2015

Date de création	18/11/2015
Auteur	Bruno Gausseran
Approbateur	Vignerons Michel

### Ordre du jour :

1. Litige journée 5 Championnat Adultes
2. Litige journée 5 Championnat Vétérans
3. Litige journée 3&4 Championnat Féminines
4. Retour sur les décisions/actions intervenues depuis la dernière commission

**Présents :** M. VIGNERON, B. GAUSSERAN, D. HAMONIC, P. DESAILLY, D. HAMONIC

**Excusé :**

**Non excusé :** G. CHEVALIER

**Copie à :** E. MARZIN, A. PIRON, F. TOLLET

### 1. Litiges Journée 5 Championnat seniors du 15 novembre 2015

- **Attention aux joueurs en licence PROMO jouant en Championnat. La licence bascule automatiquement en TRADI.**

- 1 joueur concerné. Certificat médical en règle.

- **Forfaits**  
Aucun forfait

- **Brûlages**  
Aucun brûlage

- **Non qualification de joueurs**  
En D5A – Le Grand Lucé 3 – Voivres 3 → 6 à 4 pour Voivres 3  
Le joueur Nelson ROCHER licence 7220650 est Benjamin 2.  
Il n'est donc pas autorisé à participer au championnat Séniors (Règlement fédéral)

**Le résultat de la rencontre devient donc 10-0 en faveur de VOIVRES 3  
Le point défait est maintenu pour Le Grand Lucé 3**

o **Comportement des joueurs**

- Aucun problème de comportement n'a été remonté sur cette journée
- Aucun rapport de JA, réserve ou réclamation n'ont été effectués

Décision suspendue : Nombre de féminines autorisées (suite modification règlement ligue après parution règlement départemental).

**2. Litiges Journée 5 Championnat vétérans du 12 novembre 2015**

o **Attention aux joueurs en licence PROMO jouant en Championnat. La licence bascule automatiquement en TRADI.**

- 1 joueur concerné. Certificat médical en règle.

**3. Litiges Journées 3&4 Championnat Féminines**

o **Attention aux joueurs en licence PROMO jouant en Championnat. La licence bascule automatiquement en TRADI.**

- 1 joueur concerné. Certificat médical en règle.

Pas de litiges et brûlages

**4. Retour sur les décisions/actions intervenues depuis la dernière commission**

o **Certificat médical.**

L'ensemble des certificats médicaux demandés précédemment ont été fournis et sont en règle.

o **Pénalité à Arçonnay 2 contre Mézière 6 en D3F**

- Le règlement fédéral ne pouvant être contourné à ce jour concernant la participation interdite d'un Benjamin dans le championnat Sénior, **la pénalité 18-0 est maintenue.**
- Suite à une erreur de saisie, la commission litiges **corrige tout de même le score de manière à maintenir le point défaite à Arçonnay.**
- La commission litiges rappelle également que les points de classements individuels en fonction des victoires et défaites des parties ne sont pas impactés par la pénalité.

**\* Prochaine Commission Litiges : Mercredi 18/11/2015 à 18h15 à la Maison des Sports**

**Point(s) divers** : Bruno Gausseran précise qu'il ne pourra être présent pour la commission litiges du 2 décembre 2015